

Population

**La fécondité en Bretagne depuis un demi-siècle :
une convergence des comportements
sous l'effet des évolutions sociétales**

Depuis un demi-siècle, les bouleversements sociétaux ont induit une convergence des comportements de fécondité entre les régions. Autrefois très féconde, la Bretagne se rapproche aujourd'hui du profil national tant par le niveau de fécondité que par la tendance à une maternité plus tardive.

L'âge moyen à la maternité est aujourd'hui de 30 ans et les femmes achevant actuellement leur cycle de procréation ont eu deux enfants en moyenne, en Bretagne comme en France.

Concomitamment à celui des mères, le profil des pères a évolué dans les mêmes proportions.

Le croissant fertile, reliant les régions de l'Ouest à celles de l'Est en contournant la région parisienne par le Nord de la France, a longtemps dessiné la carte des régions les plus fécondes. Du milieu du 19^e siècle aux années 1960, la Bretagne a fait partie intégrante de ce croissant, aujourd'hui disparu. Au début des années 1960, la région affichait une fécondité de trois enfants par femme. A cette époque, les familles nombreuses étaient très fréquentes.

Depuis 50 ans, les comportements de fécondité convergent

Au cours des trois décennies suivantes, la fécondité s'est réduite de moitié, jusqu'au plancher de 1,6 enfants par femme atteint en 1994, avant de remonter au seuil de 2 enfants par femme depuis quelques années. Les bouleversements ayant redessiné la place des femmes

dans la société (accès à la contraception, allongement des études et insertion croissante sur le marché du travail) placent désormais les niveaux de fécondité bien en deçà de ce qu'ils étaient voici un demi-siècle, tout en homogénéisant les comportements et en réduisant les écarts entre régions. Pour autant, la Bretagne a conservé au cours de ces dernières années, une fécondité légèrement supérieure à la moyenne nationale.

L'observation des taux de fécondité par âge montre de profonds changements, tant dans l'intensité de la fécondité que dans le calendrier des naissances. A cet effet, trois phases successives se distinguent au cours de la période 1965-2010.

Trois périodes bien distinctes depuis 1965

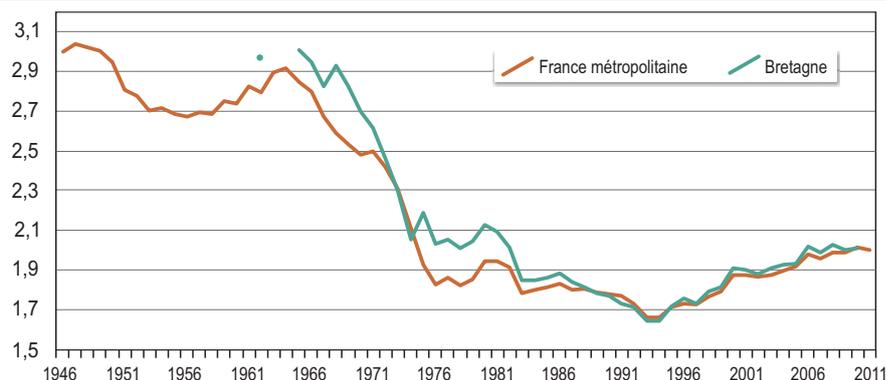
Entre 1965 et 1977, la fécondité baisse rapidement à tous les âges, sans qu'on observe de véritable report dans le calendrier des naissances. Les moyens de contraception qui se développent, sont également adoptés par les Bretonnes. Alors que les possibilités offertes aux femmes en matière d'études supérieures sont encore limitées, leur accès à la maternité s'effectue à des âges jeunes : 25 ans est l'âge auquel on observe le plus d'accouchements (âge modal). L'âge moyen à l'accouchement rajeunit même de 28 ans à 26,6 ans, par l'effet d'un repli des naissances de rang trois ou plus, lui-même lié à la baisse généralisée de la fécondité.

Entre 1977 et 1994, la baisse de la fécondité se ralentit et cette période est marquée par l'amorce d'un changement de « calendrier ». En lien avec l'allongement des études et l'augmentation de l'activité féminine, la fécondité chute fortement avant 28 ans, la Bretagne enregistrant la plus forte baisse avec les Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Toutefois, la fécondité commence à augmenter légèrement après cet âge. Les maternités sont donc plus tardives : l'âge modal se déplace de 25 à 28 ans, l'âge moyen passe de 26,6 à 28,8 ans.

Enfin, entre 1994 et 2010, l'indice conjoncturel de fécondité (cf. définitions) remonte lentement vers deux enfants par femme. La baisse de la fécondité avant 28 ans est enrayée et elle augmente nettement après. On parle d'un « rattrapage des comportements de fécondité » par des maternités retardées les années précédentes. L'âge modal à l'accouchement rejoint l'âge moyen qui s'élève à 30 ans en 2010.

Une forte chute suivie d'un semblant de reprise

Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité

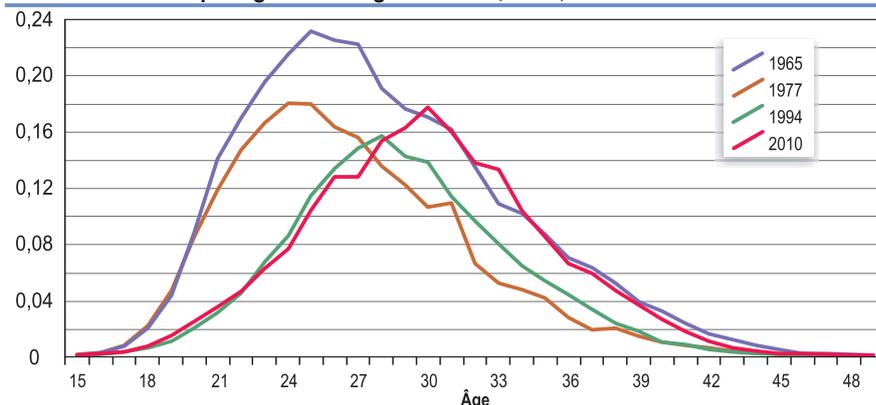


Source : Insee, recensements de la population, état civil

Remarque : le point isolé concerne l'année 1962, les points 1963 et 1964 n'étant pas disponibles.

Le changement du calendrier des naissances

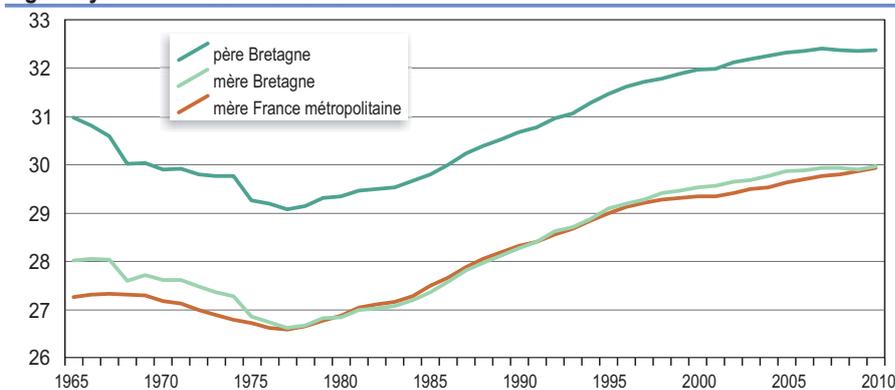
Taux de fécondité par âge en Bretagne en 1965, 1977, 1994 et 2010



Source : Insee, recensements de la population, état civil

L'âge des parents augmente

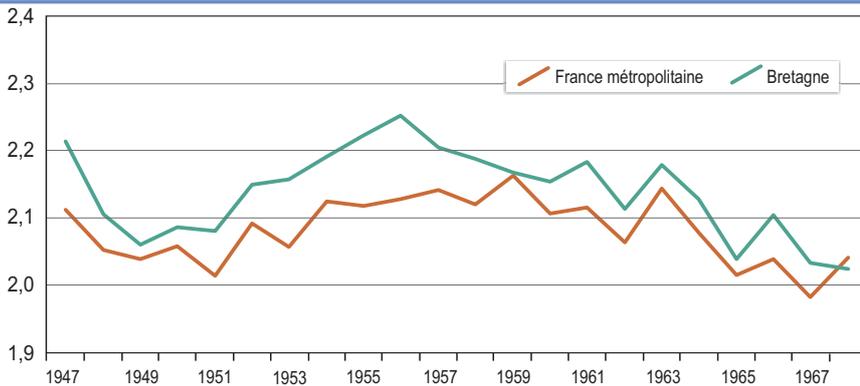
Âge moyen à la naissance de l'enfant



Source : Insee, recensements de la population, état civil

Un tassement progressif

Évolution de la descendance finale (nombre d'enfants par femme) selon l'année de naissance des femmes



Source : Insee, recensements de la population, état civil

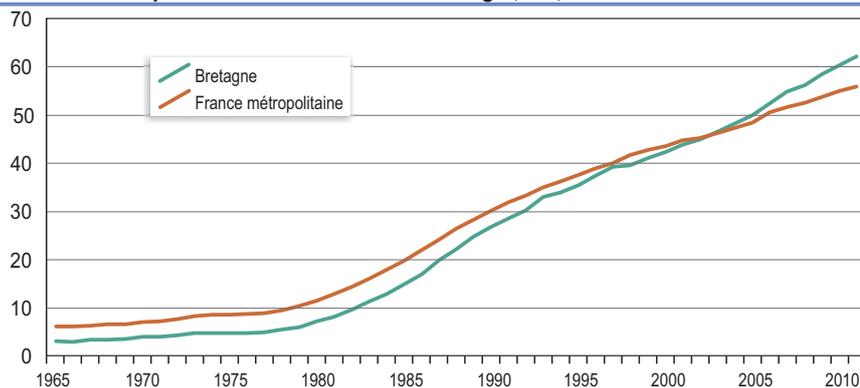
Ce processus de décalage de l'âge à la maternité pourrait quelque peu se poursuivre à l'avenir mais il se heurte aux limites biologiques actuelles. Depuis cinq ans, se produit déjà, en Bretagne comme au niveau national, un tassement de l'augmentation de l'âge moyen à la maternité.

Des enfants plus tard mais pratiquement autant qu'avant

Du fait du décalage du calendrier des naissances, l'indicateur conjoncturel de fécondité reflète imparfaitement la descendance finale des femmes (nombre d'enfants qu'elles ont eus au cours de leur vie). Cependant, cet indicateur ne peut être mesuré que chez les femmes ayant totalement achevé leur cycle de procréation (femmes nées avant 1969¹), et s'avère peu adapté pour appréhender les comportements de fécondité des jeunes générations.

Une progression ininterrompue

Évolution de la part des naissances hors mariage (en %)



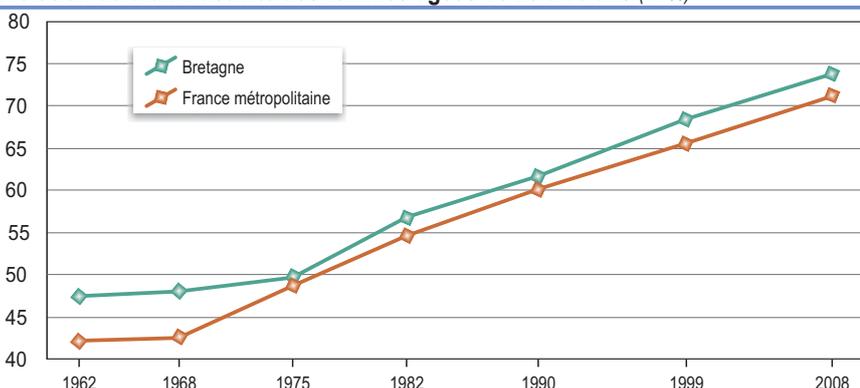
Source : Insee, recensements de la population, état civil

La descendance des Bretonnes nées entre 1947 et 1968 oscille entre 2 et 2,25 enfants par femme et présente moins de variations que l'indicateur conjoncturel de fécondité. Les moyennes bretonnes sont toujours supérieures aux moyennes nationales pour ces générations. On observe désormais une tendance à la baisse pour les femmes nées après 1957, sans descendre toutefois sous la barre des deux enfants par femme.

En même temps, les formes familiales évoluent. Ainsi, les naissances hors mariage connaissent une progression ininterrompue. Ce qui était rare et considéré comme illégitime (3 % des naissances en 1965) devient désormais nettement majoritaire (62 % en 2011). La Bretagne, qui semblait suivre cette évolution avec retard entre 1965 et 2000, dépasse la moyenne nationale depuis 2003.

Une augmentation de l'activité féminine

Évolution du taux d'activité des femmes âgées de 25 à 60 ans (en %)



Source : Insee, recensements de la population, état civil

Parallèlement, une fragilisation du couple apparaît : montée des divorces, augmentation des familles monoparentales. L'évolution familiale s'accompagne d'une entrée massive des femmes sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes de 25 à 60 ans est passé en Bretagne de 47 % en 1962 à 74 % en 2008 (3^e rang parmi les 22 régions métropolitaines). Face à ces évolutions sociétales, le niveau de la descendance finale des femmes évolue peu car, parallèlement, la fenêtre d'âge au sein de laquelle ont lieu la majorité des naissances reste large (de 20 à 45 ans pour 97 % des naissances).

1- La descendance des générations 1962 à 1968 est estimée en reportant les taux très faibles après 43 ans observés les années précédentes.

Peu de différences départementales

Les disparités de fécondité ont tendance à se réduire car les spécificités locales disparaissent. Les quatre départements bretons suivent de près la trajectoire régionale. Actuellement, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine sont légèrement en retrait, aussi bien selon l'indicateur conjoncturel de fécondité 2010 (respectivement 1,96 et 1,98) que selon la descendance finale de la génération 1968 (2,0 et 1,96) ; les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan se montrent plus féconds, avec une moyenne de 2,1 enfants par femme pour les deux indicateurs.

Pères et mères : des trajectoires similaires

Statistiquement, les pères sont plus âgés que les mères de 2,5 années en moyenne en Bretagne². Depuis 1965, la moyenne d'âge des pères à la naissance de leur enfant évolue parallèlement à la celle des mères, avec un écart compris entre 2 et 3 années.

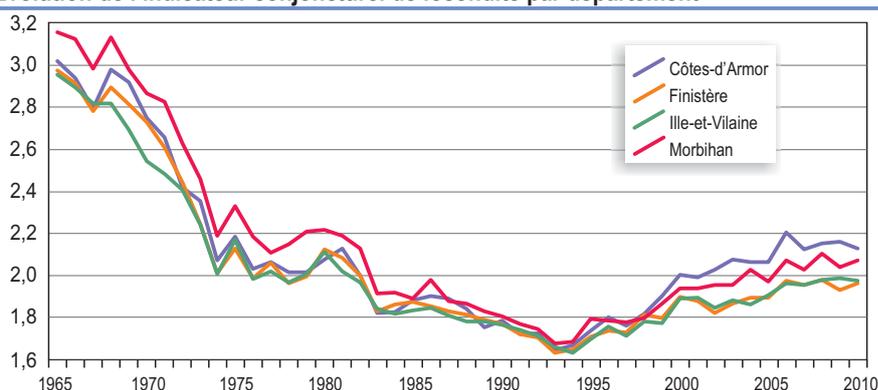
Les hommes étant un peu plus nombreux que les femmes aux âges de procréation³, leur fécondité est légèrement inférieure. Toutefois elle a évolué parallèlement à celle des femmes : de 2,8 enfants par homme en 1965, elle est passée à 1,9 en 2010.

De même, la descendance finale des Bretons est passée de 2,18 enfants pour la génération 1947 à 1,93 pour la génération 1968.

■ Michel Rouxel

Des fécondités voisines

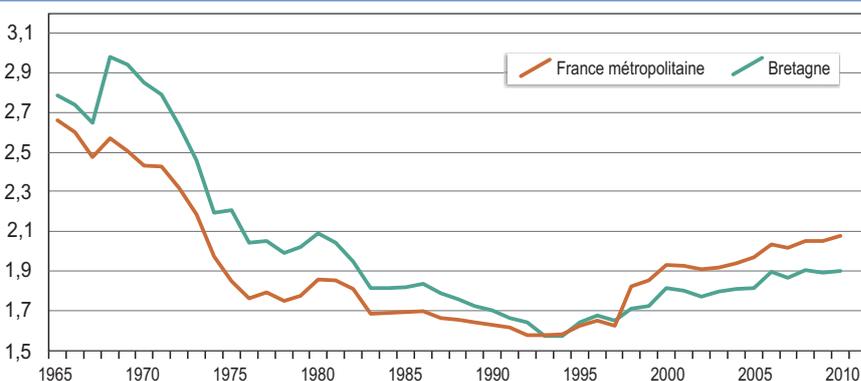
Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité par département



Source : Insee, recensements de la population, état civil

De trois à deux enfants par homme

Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité masculine



Source : Insee, recensements de la population, état civil

2- La Bretagne et les Pays de la Loire présentent les plus faibles écarts d'âge entre pères et mères, la moyenne nationale est de 3 années.

3- Le sex-ratio qui mesure le ratio des effectifs moyens des hommes et des femmes pondérés par les taux de fécondité s'élève à 106 en Bretagne (102 pour la France métropolitaine).

Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes / hommes de même âge. Quand l'âge du père n'est pas mentionné (3 à 7 % des naissances), on lui attribue l'âge de la mère plus 2 ans.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée. L'indicateur fournit un nombre moyen d'enfants par femme / homme, indépendamment de la structure par âge de la population féminine / masculine.

L'**âge moyen** à la maternité / paternité est la somme des âges des mères / pères pondérés par les taux de fécondité par âge une année donnée.

La **descendance finale** est la somme des taux de fécondité par âge pour une génération donnée au cours de sa vie féconde (de 15 à 49 ans pour les femmes, de 15 à 64 ans pour les hommes).

Sources

Les chiffres publiés proviennent de trois sources :

- l'état-civil ;
- les recensements de population ;
- les estimations de population.

Les statistiques d'état-civil utilisées dans cette étude portent sur les naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère.

Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

Pour en savoir plus

- [La fécondité dans les régions depuis les années 1960](#) / Anne-Thérèse Aerts. - Dans : *Insee Première* n° 1430 (2013, janv.). - 4 p.
- [Un premier enfant à 28 ans](#) / Emma Davie. - Dans : *Insee Première* ; n° 1419 (2012, oct.). - 4 p.
- [Les disparités géographiques de fécondité en France](#) / Guy Desplanques. - Dans : *Espace populations sociétés*. - n° 2011-3.
- [Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger](#) / Olivier Chardon, Fabienne Daguet, Émilie Vivas. - Dans : *Insee Première* ; n° 1195 (2008, juin). - 4 p.
- [La loi Neuwirth quarante ans après : une révolution inachevée ?](#) / Arnaud Régnier-Loilier, Henri Leridon, Fabrice Cahen. - Dans : *Population et sociétés* ; n° 439 (2007, nov.). - 8 p.
- [La fécondité dans les régions à la fin des années quatre-vingt-dix - Davantage de naissances à la campagne](#) / Fabienne Daguet. - Dans : *Insee Première* ; n° 963 (2004, avr.). - 4 p.
- [La fécondité en France au cours du XXe siècle](#) / Fabienne Daguet. - Dans : *Insee Première* ; n° 873 (2002, déc.). - 4 p.
- Un siècle de fécondité française : caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999 / Fabienne Daguet. - Dans : *Insee Résultats. Société* ; n° 8 (2002, oct.). - 305 p.
- [L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme](#) / Fabienne Daguet ; Ined. - Dans : *Population*. - n° 6 (2000, nov.-déc.). P. 1021-1034.
- [La parenthèse du baby-boom](#) / Fabienne Daguet. - Dans : *Insee Première* ; n° 479 (1996, août). - 4 p.
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteurs en chef : Armelle Kerromès, Jean-Marc Lardoux

Composition : Jean-Paul Mer

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)